Rencontre citoyenne

Quartier des Quais
Lundi 12 octobre 2020

Sainctelette

Théâtre royal flamand

Sainte-Catherine

119 Contributions
via www.fairebruxelles.be/goodmove

81 personnes
inscrites

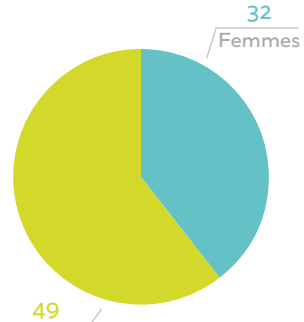

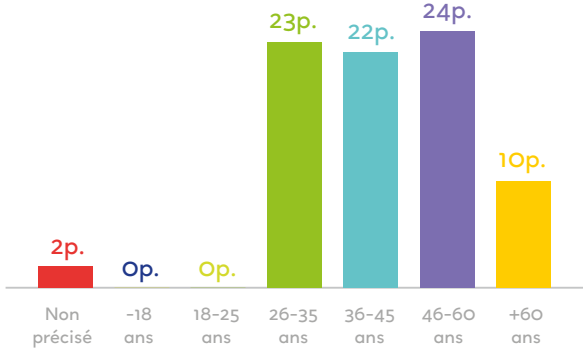

Quelques constats

- Le bruit est un inconvénient majeur du quartier. Les nuisances sont liées aux sirènes mais aussi à la vitesse et aux pavés (bruit de roulage), à la consommation d'alcool et aux évènements.
- Il manque d'infrastructures pour les vélos, ou elles ne sont pas suffisamment sûres. De ce fait, les trottoirs sont utilisés par les vélos. La rue de Flandre n'est pas adaptée, c'est également le cas notamment pour le quai aux Barques, le quai aux Briques, rue Léon Lepage. Il y a un manque de parkings pour vélos, la liste d'attente est longue pour les boxes à vélo, certains sont défectueux et non réparés.
- Les pavés ne sont pas adaptés aux piétons ou aux vélos, ni aux PMR.
- Le développement des terrasses diminue l'espace pour les piétons et ne prend pas en compte les poussettes. Le quartier est perçu comme trop minéral et pas assez vert, il y a beaucoup de terrasses mais pas assez de verdure.
- La vitesse des voitures est excessive, et non compatible avec la circulation des vélos et piétons, notamment rue du Marché aux Porcs, rue de Flandre, quai aux Briques, boulevard de Dixmude, ...
- Il y a des flux de trafic importants et des problèmes de transit, notamment quand la petite ceinture est saturée, par exemple sur l'axe Léon Lepage, Marché aux Porcs, quai du Commerce.
- Des améliorations pour piétons sont à prévoir, notamment quai du Commerce, aux abords des écoles (rue de Flandre), quai à la Chaux, rue d'Ophem.
- Il faut tenir compte du trafic lié à la recherche de places de stationnement et aux pôles culturels.

Propositions pour améliorer la mobilité dans le quartier

Est-ce qu'il n'est pas possible de faire plusieurs journées sans voitures en ville, par exemple une fois par trimestre? Cela fait tellement du bien!

Soyons proactifs pour la verdurisation, plantons des arbres et arbustes fruitiers.

Pourquoi ne pas aménager les parcs en intégrant la mobilité des cyclistes ?

Quels indicateurs de succès pour les nouvelles mesures ?

- Le volume du trafic.
- La sécurité routière (nombre d'infractions de vitesse, sentiment d'insécurité).
- La facilité d'accès au quartier (s'y rendre et se déplacer).
- Les indices de qualité de l'air et de nuisances sonores.